



Taux actuels de d'émaciation : 4.9% retard de croissance : 37.6% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale : 19%

Source: Gouvernement angolais (DHS, 2015)

Bons résultats

- Angola : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Angola : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015-2016.
- Angola : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Angola : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (0.5% des dépenses publiques en 2018) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Angola : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (5.4% des dépenses publiques en 2017) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Angola : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Angola : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition et établi des objectifs de nutrition clairs assortis de délais, on note toujours l'absence de mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques.
- Angola : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Angola : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 4 % des enfants en 2018.
- Angola : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (65.8% en 2017) et à des installations sanitaires améliorées (36.1% en 2016) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Angola : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (25% en 2015-2016) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.


Angola: Données clés
Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang HRCI sur 45 |
|---|-----------------------------------|-----------|------------------|
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹ | 0.5% | 2018 | 45e |
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ² | 5.4% | 2017 | 25e |
| Politiques | | | |
| Accès à la terre (sécurité foncière) ³ | Moyen | 2019 | 25e ex aequo |
| Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³ | Moyen | 2019 | 31er ex aequo |
| Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes | 25% | 2015-2016 | 40e |
| Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³ | Médiocre | 2018 | 40e ex aequo |
| Lois | | | |
| Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³ | Moyen | 2019 | 10e ex aequo |
| Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴ | Dans la loi, pas dans la pratique | 2019 | 28e ex aequo |
| Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴ | Pas dans la loi | 2019 | 16e ex aequo |
| La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non) | Oui | 2013 | 1er ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration de Maputo ● >=75 % and <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des engagements de l'UA énoncés dans la Déclaration d'Abuja ● >=75 % and <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang NCI sur 45 |
|--|----------------------------|-----------|-----------------|
| \$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui) | Sectoriel uniquement | 2019 | 24e ex aequo |
| Politiques | | | |
| Taux d'enfants supplémentés en vitamine A | 4% | 2018 | 44e |
| L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non) | Oui | 2010 | 1er ex aequo |
| Population ayant accès à une source d'eau améliorée | 65.8% | 2017 | 42e |
| Population ayant accès à un assainissement amélioré | 36.1% | 2016 | 27e |
| Visites médicales pour les femmes enceintes | 81.6% | 2016 | 35e |
| Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹ | Modérée | 2018-2022 | 22e |
| Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non) | Oui | 2019 | 1er ex aequo |
| Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non) | Non | 2019 | 42e ex aequo |
| Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non) | Oui | 2019 | 1er ex aequo |
| Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non) | Oui | 2015-2016 | 1er ex aequo |
| Lois | | | |
| Consécration du CICS [^] dans le droit interne ² | Non consacré dans le droit | 2019 | 40e ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays)

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel